

PLAFOND 60 000 € par an Salaires et charges **SUBVENTION** 70% salariales Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE) Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Promotion des Dépenses techniques alternatives à d'équipement et l'assainissement pluvial **FORFAIT** 3500€ de fonctionnement traditionnel par an

- Opérations collectives (PME, TPE, artisans)
- Lutte contre l'érosion, restauration et gestion des milieux naturels
- Contrats de rivières ou de baies
- Connaissance et suivi des épandages d'effluents organiques
- Maintien de l'agriculture en zones humides



PLAFOND 50 000 € par jour et par SAGE

- Animation technique dans les SAGE hors poste d'animateur **SUBVENTION**

50%

SUBVENTION

70%

SUBVENTION

50%







Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

PLAFOND 500 € par jour

- Préservation de la ressource en eau dans les CARE
- Intégration des dispositions du SDAGE dans les documents d'urbanisme

SUBVENTION

50%

PLAFOND 500 € par jour



LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES D'ORIGINE AGRICOLE **SUBVENTION**

+20 %
POUR ACTIONS
MAJORÉES (agriculture biologique, prairies, agro-écologie...)

ÉTUDES LIÉES
À LA RÉALISATION DES
PLANS D'ACTIONS
DES SAGE ET À LA

RÉVISION DES SAGE

SUBVENTION

50%



